

7-1998

L'Association Internationale des Charité (AIC)

Patricia Palacios de Nava

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Palacios de Nava, Patricia (1998) "L'Association Internationale des Charité (AIC)," *Vincentiana*: Vol. 42 : No. 4 , Article 66.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol42/iss4/66>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

L'Association Internationale des Charités (AIC)

*Par Patricia Palacios de Nava
Présidente Internationale de l'AIC*

Vous connaissez tous l'histoire de l'AIC, les circonstances de sa fondation. Vincent de Paul eut la grande intuition de développer une stratégie globale en créant un réseau de volontaires au service des pauvres. Pour cette raison, nous ne nous étendrons pas sur ce point et nous nous limiterons à présenter quelques caractéristiques qui sont essentielles à notre action dans le monde actuel.

De la conformité de notre charisme, de notre identité et de notre mission à la vision de l'avenir juste, solidaire et accueillant que nous voulons obtenir, naissent ce que nous considérons actuellement comme les 'politiques' de notre association. Nous sommes conscientes de ce que le terme 'politique' ne répond pas totalement à ce que nous voulons dire parce qu'il s'agit d'une pédagogie, de quelque chose de beaucoup plus profond, qui a des racines spirituelles solides. Cependant, nous utilisons ce terme pour faciliter la compréhension.

1. Politique d'actualisation de la mission des Charités

Depuis sa naissance, l'AIC a basé sa politique sur deux constantes: la première est un engagement de fidélité à notre mission et au projet de notre fondateur, et la seconde est un engagement à nous renouveler en permanence pour mieux répondre aux exigences des temps.

Dans notre évolution, nous sommes passées de l'assistance à la promotion, puis à l'autopromotion, avec la conscience de ce que notre rôle dans ce processus n'est pas de nous substituer aux pauvres dans les décisions qui concernent leur propre vie, mais de stimuler et d'appuyer la recherche de leur autopromotion, jusqu'à ce qu'ils se convertissent en sujets actifs de leur promotion humaine et sociale. En nous engageant à l'autopromotion des pauvres, nous, les volontaires de l'AIC, nous avons trouvé de précieuses alliées parmi les femmes des communautés qui en général se sont montrées sensibles à la dimension familiale et sociale. La solidarité entre les volontaires et les destinataires se manifeste dans la participation active aux initiatives de soutien communautaire. Chacun des deux groupes fait des projet et les exécute d'un commun accord et, de plus, beaucoup de destinataires se sont converties à leur tour en volontaires AIC, engagées dans l'autopromotion de leurs communautés.

2. Politique de transformation culturelle

Au cours des dernières années, nous nous sommes attelées avec sérieux à la réalisation d'un changement de mentalité qui nous conduira à une transformation culturelle, au moyen de l'inculturation du charisme et de l'Évangile.

La transformation culturelle requiert des changements radicaux de mentalité pour éliminer les craintes, l'égoïsme et le mépris des faibles et de ceux qui sont différents. Cela requiert la création d'une mentalité nouvelle, plus ouverte et plus respectueuse des autres, plus solidaire, capable de reconnaître et de défendre le droit de chaque personne à être responsable de sa propre vie. Cela peut être obtenu par la sensibilisation de la société, la diffusion d'idées neuves par la parole et l'écrit, l'usage intelligent et éthique des moyens de communication sociale, les actions de pression sur les structures et, surtout, par le témoignage d'une vie cohérente et efficace.

Pour un chrétien, la manière la meilleure de convertir la culture est l'annonce et le témoignage de l'esprit de l'Évangile. Évangéliser une culture signifie y faire grandir les valeurs annoncées dans l'Évangile, c'est-à-dire la justice, la solidarité, l'amour et le respect, pour ensuite imprégner la mentalité de la société.

3. Politique d'extension et de création de nouveaux groupes AIC. Pédagogie missionnaire

Pour réaliser cette extension, en relation étroite avec le zèle, l'une des cinq vertus vincentiennes, nous avons compté sur l'appui inestimable des Pères de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, dont le soutien s'est montré déterminant au cours de notre histoire. En ce moment, nous sommes particulièrement intéressées par l'extension dans les pays d'Europe de l'Est qui, comme Cuba, n'ont pas pu bénéficier d'un travail d'évangélisation. Grâce à l'appui et à la collaboration des Pères et des Soeurs, l'AIC a pu faire parvenir le témoignage de l'amour de Dieu à travers des femmes laïques qui assument, grâce à eux, un engagement vincentien.

4. Politique de formation libératrice

Une autre de nos lignes d'action, et qui est aussi une préoccupation constante, est la formation, qui doit être spirituelle, vincentienne, technique et spécifique, orientée vers la défense des droits de l'homme, c'est-à-dire libératrice. Cela implique de se libérer de l'esclavage des habitudes et de l'indifférence, d'analyser à fond la réalité pour arriver jusqu'aux causes des injustices et d'agir avec optimisme pour changer notre propre mentalité et nos méthodes, acceptant la nouveauté avec enthousiasme et espérance.

Sur la base de ce qui a été dit plus haut, la formation AIC se propose de développer un esprit de discernement en chaque volontaire, pour évaluer la réalité et ses propres actions avec un esprit objectif, critique et dénué de préjugés. Au niveau de

cette formation, les Pères de la Congrégation de la Mission et les Filles de la Charité jouent un rôle prioritaire et en certains cas transformateur.

5. Politique de création de réseaux

L'AIC est un réseau de projets de lutte contre la pauvreté qui entre en interaction de façon prioritaire avec son réseau d'origine, la Famille Vincentienne dans le monde. Ce réseau s'est intensifié grâce à l'intérêt et au dévouement du P. Robert P. Maloney et des responsables des différentes branches, ainsi que des stratégies d'action conjointe. Ce réseau qui est d'un grand intérêt, remonte en ses débuts à l'intention de saint Vincent de Paul qui créa ses fondations initiales pour qu'elles travaillent en collaboration. Ces derniers temps, bien des efforts de l'AIC, au plan international, comme au plan local, ont visé à augmenter cette collaboration qu'elle considère comme une alternative importante pour améliorer la qualité de la vie des exclus et des marginaux et pour rendre effectif le plan de Dieu.

6. Politique de représentation

Nous sommes aussi un réseau d'échange, de diffusion et d'information. L'un de nos objectifs a été de porter le travail et les préoccupations des volontaires auprès des organisations internationales, afin d'utiliser ces forum pour exercer des actions de pression et prendre la défense des pauvres, assumant le rôle que nous devons avoir dans ce sens au plan de la vie internationale. Pour cela, nous avons des représentants auprès de divers organismes et un statut de consultant à l'UNESCO, à l'ECOSOC et au Parlement Européen.

Les groupes de volontaires AIC, aussi bien au plan local que dans les organismes internationaux, exercent des action de pression pour interpeller les responsables des décisions politiques. De plus, l'AIC entreprend des actions pour stimuler la prise de conscience de ses membres, pour leur faire voir l'importance de leur collaboration dans la vie publique et dans la lutte contre les causes de la pauvreté. Egalement, nous informons sur les possibilités de participer aux grands événements internationaux comme la préparation et la suite du Sommet Mondial de Copenhague, la Décennie Internationale pour l'Eradication de la Pauvreté et les grandes initiatives de l'UNESCO.

7. Politique d'insertion ecclésiale

Enfin, il nous faut mentionner les efforts de l'AIC en relation avec les orientations de l'Eglise qui nous ont indiqué, depuis le XVIIème siècle jusqu'à aujourd'hui, les étapes particulières qui doit marquer notre action. Nous nous insérons dans la préparation de **1999, année internationale de la Charité et de "Tertio**

Millennio Adveniente". Nous y avons travaillé ensemble depuis plusieurs années et nous en faisons un des axes

prioritaires de notre prochaine Assemblée de Déléguées. Le titre de notre prochaine Assemblée, qui aura lieu au mois de novembre, est:

AIC 1998: Face au Troisième Millénaire, un défi, un engagement, une espérance

L'AIC est une organisation vivante, en permanent mouvement et en adaptation constante. Son développement s'accompagne d'un progrès intégral, c'est-à-dire d'avancées relatives à sa sphère d'influence aussi que à la qualité de ses projets et de ses plans d'action constructifs, qui se veulent toujours vincentiens et évangéliques et qui s'adaptent à la vitesse des temps modernes à l'aube du Troisième Millénaire.